

Avis de constitution

SOCIETE « KMA ETABLISSEMENT »

Siège ABIDJAN COCODY EPHRATA, Lot 18, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMA ETABLISSEMENT »

Objet : Sécurité électronique ,  
Prestation de services,  
Transport,  
Import-export .

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

**ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL**

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter

l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY EPHRATA, Lot 18, Ilot 32

Dirigeant(s) M KOFFI MAHAMAN ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02400 du 07/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13890/GTCA/RC/2024 du 07/03/2024

